urps info
des médecins libéraux
Lettre d'information de l'Union Régionale des Professionnels de Santé des médecins libéraux de Champagne-Ardenne

Mai
2012

Édito

Chers confrères,

Voici le numéro de printemps de l'URPS Info, dans lequel vous trouverez de nombreux articles concernant notre pratique quotidienne.

Tout d'abord un focus concernant la Permanence Des Soins en Etablissements et en Ambulatoire permettant de mieux en comprendre les mécanismes de fonctionnement, les enjeux et les buts.

Ensuite, un article concernant les Maisons de Santé Pluridisciplinaires ; réel intérêt ou arnaque ?

Vous trouverez également des sujets d'information et de dépistage. Dépistage du cancer colorectal avec une nouvelle édition de Mars bleu.

Informations, avec « le Coup de Pouce » d'Addica pour vos patients en difficulté désirant arrêter de fumer, et le Réseau Sport Santé Bien-Être pour vos patients à risque ayant besoin d'avoir une activité physique encadrée par des professionnels ayant reçu une formation spécifique, qui continue sa tournée d'information régionale auprès des professionnels.

Information également sur l'activité professionnelle avec le besoin des généralistes de formations spécifiques en cancérologie, exprimé lors de notre enquête de mars 2011.
Information enfin sur des services que vous propose l'URPS, comme la création d'une cellule d'entraide confraternelle offrant une écoute et de l'aide à ceux d'entre nous touchés par le Burn Out.

L'URPS ML s'intéresse également aux plus jeunes d'entre nous avec la remise du Prix de thèse 2011 et la 3ème édition de la journée de l'installation en médecine libérale qui se déroulera le 7 Juin à la Faculté de médecine à Reims avec des présentations et des tables rondes, afin de sensibiliser, d'aider et de favoriser l'installation de nos futurs confrères.

Comme vous le constatez votre URPS ML est présente sur tous les dossiers concernant la défense, le maintien et l'évolution de la médecine libérale.

Très bonne lecture à tous. Bien confraternellement vôtre !

Dr Christophe DANHIEZ, *Rédacteur en chef*

Sommaire

p.1 Édito
p.2 Bilan d'activité 2011 de l'URPS ML de Champagne-Ardenne
p.3 3ème journée de l'installation le 7 juin 2012
p.3 Remise du Prix de thèse 2011
p.3 "PDSES" : quèsaco ?
p.4 Permanence Des Soins Régionale
p.4 Maisons Médicales Pluridisciplinaires : Panacée ou Poison ?
p.5 Santé orale des résidents en établissements
p.5 Mars bleu 2012 : tous mobilisés contre le cancer colorectal
p.6 Les médecins généralistes demandent plus de formations en cancérologie
p.7 Réseau Sport Santé Bien-Être : le tour de la Champagne-Ardenne continue
p.8 Pour arrêter de fumer : le « Coup de Pouce » d'ADDICA
p.8 Votre URPS ML propose des services à la profession
p.8 Démarrage de "START-HPV" dans les Ardennes
p.9 Informez-vous en ligne sur www.urml-ca.org

Rédacteur en chef :
Dr Christophe DANHIEZ

Comité de Rédaction :
Mathieu BIREBENT
Dr Jean-Paul BRULE
Dr Bernard CARETTE
Dr Emmanuel CONTAMIN
Fabien GAVAGE
Dr Didier JOSEPH
Dr Elisabeth ROUSSELOT-MARCHE
Dr Jean-Marc WINGER
Vanessa DE CARVALHO
Véronique JOSLANT
Hélène MICHEROLLI
Carole THIRY-BOUR

Équipe administrative :
Directrice : Carole THIRY-BOUR
Chargées de mission : Véronique JOSLANT, Vanessa DE CARVALHO
Secrétaire de direction : Hélène MICHEROLLI

Bureau :
Président : Dr Elisabeth ROUSSELOT-MARCHE
Vice-Président : Dr Mattéo ACCARRINO
Vice-Président : Dr Jean-Marc WINGER
Trésorière : Dr Michèle PIERON-PETRON
Trésorier-Adjoint : Dr Nicolas HENON
Secrétaire : Dr Bernard CARETTE
Secrétaire-Adjoint : Dr Bernard LLAGONNE

Union Régionale des Professionnels de Santé des médecins libéraux de Champagne-Ardenne
64 Chaussée St Martin
51100 REIMS

Tél. : 03 26 85 65 00 - **Fax :** 03 26 85 62 60
Mail : urpsml.ca@orange.fr
Site Internet : www.urml-ca.org
Permanence de l'accueil téléphonique : De 10h à 16h

Maquette et mise en page :
SMARTSON • www.smartson.fr

Bilan d'activité 2011 de l'URPS ML de Champagne-Ardenne

L'URPS ML de Champagne-Ardenne est née le 25 novembre 2010. Elle est issue de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST). **Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) Médecins Libéraux** remplacent les Unions Régionales des Médecins Libéraux (URML) instaurées par la loi Teulade.

À côté des syndicats qui assurent la défense de la profession et de l'Ordre des médecins, garant de l'éthique et de la déontologie, les Unions contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Elles participent notamment :

- À la préparation et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé
- À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins
- À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la Permanence Des Soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- À des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- À la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu.

Elles peuvent procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance Maladie (SNIIRAM) en rapport avec leurs missions.

Votre URPS ML a aujourd'hui un peu plus d'un an de fonctionnement. En 2011, elle a poursuivi les actions de l'URML et a élargi ses missions. Elle est l'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de Santé. Elle lui apporte sa vision réaliste de l'exercice libéral dans toute sa diversité.

Les actions phares de l'URPS ML en 2011

La journée de l'installation : 2ème édition de cette journée **organisée à la Faculté de médecine de Reims le 9 juin 2011** a eu plusieurs objectifs :

- Faire connaître l'exercice libéral de la médecine auprès des étudiants, des internes de médecine générale et de spécialité
- Créer un lien intergénérationnel entre les jeunes médecins-étudiants et remplaçants-et leurs ainés
- Déconstruire les idées reçues ; cerner les attentes ainsi que les freins à l'installation
- Donner envie aux remplaçants et aux étudiants de s'installer en libéral
- Rendre attractif l'exercice libéral de la médecine.

Le Prix de thèse : Comme chaque année et ce depuis 2004, l'URML et maintenant l'URPS ML, attribue un prix de thèse pour les généralistes et un prix pour les autres spécialités, dont le sujet traite de l'exercice ambulatoire de la médecine.

Collaboration avec le Réseau ONCOCHA :

- Enquête sur la Place du médecin traitant dans le traitement du patient atteint de cancer (en partenariat également avec le Réseau de soins palliatifs RéCAP)
- Octobre rose

Collaboration avec le Réseau Sport Santé Bien-Être : Participation à la promotion du réseau auprès des médecins de la région.

Refonte du GCS SISCA – projet Emergence : Depuis 2007, la Champagne-Ardenne a souhaité se doter d'une structure de maîtrise d'ouvrage en matière de systèmes d'information de santé, le GCS SISCA (Groupement de Coopération Sanitaire Systèmes d'Informations de Santé Champagne-Ardenne). L'objectif initial du GCS SISCA était la mise en place d'une plateforme régionale des systèmes d'information de santé partagés sur le modèle d'autres régions.
L'évolution du contexte national, avec la création de l'ASIP Santé et de l'ANAP, et du paysage régional avec la récente création de l'ARS, a conduit à réévaluer le positionnement du GCS SISCA dans ce nouveau paysage.

L'objectif du projet permettra de disposer en région Champagne-Ardenne d'une structure de délégation de maîtrise d'ouvrage-rebaptisée Télésanté Champagne-Ardenne, dotée d'une nouvelle gouvernance-, capable de prendre en charge ou de soutenir des porteurs de projets innovants en matière de systèmes d'information de santé partagés.

Travaux avec l'Agence Régionale de Santé : L'URPS ML siège dans l'instance de pilotage du Projet Régional de Santé, qu'est la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA), ainsi que dans les Conférences de territoire (Nord et Sud).
De nombreuses réunions depuis plus d'un an ont permis d'échafauder le premier socle : le Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS adopté en avril 2011, bâti à partir d'un état des lieux des besoins de santé et de l'offre de soins), ainsi que ses déclinaisons.

- **Le Projet Régional de Santé**, qui fixe l'organisation de l'offre de santé pour répondre au mieux aux enjeux et aux spécificités de la région en la matière, est désormais adopté et consultable sur www.ars.champagne-ardenne.sante.fr/ et sur http://www.urml-ca.org/
Il est composé, outre le PSRS, du Schéma Régional d'Organisation des Soins (volet hospitalier et ambulatoire), du Schéma Régional de Prévention, du Schéma Régional de l'Organisation Médico-Sociale et de quatre programmes d'actions : le développement de la télémédecine, la gestion du risque, l'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie, l'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies.

- D'autre part, l'URPS ML continue de travailler avec l'ARS sur :
  - Le cahier des charges de la **Permanence Des Soins Ambulatoires,**
  - Le cahier des charges de la **Permanence Des Soins en Etablissements de Santé**
  - **Le Réseau des urgences** RESURCA
  - **La démographie des professions de santé,** via les Contrats d'Engagement de Service Public (CESP) ouverts aux étudiants dès la 2ème année de médecine, la Plateforme d'Appui aux Professionnels de Santé (PAPS), la Commission de subdivision de la Faculté de médecine (effectifs d'internes à former), les sujets du Comité régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé (ONDPS)

Répartition des travaux de L'URPS ML en 2011

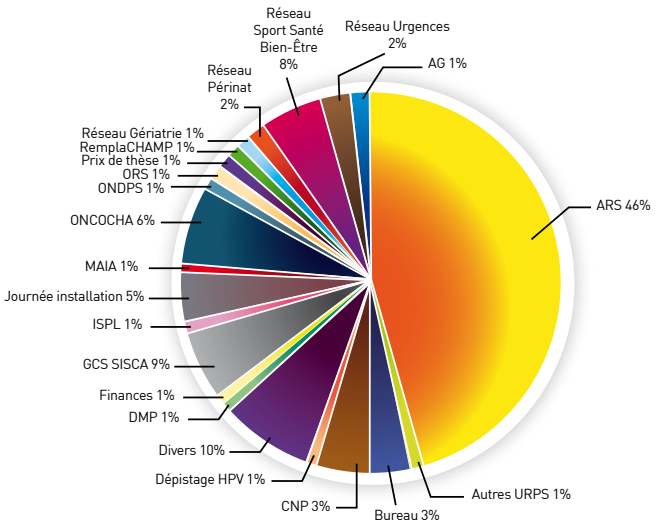

Perspectives pour 2012...

- 3ème journée de l'installation le 7 juin 2012
- Collaboration avec les Réseaux de santé de Champagne-Ardenne
- Poursuite des travaux avec l'ARS
- Mise en place de services d'entraide confraternelle
- Exploitation de l'outil statistique produit par l'Institut Statistique des Professionnels de santé Libéraux (ISPL) permettant l'accès direct aux données de la profession... (article à paraître dans l'URPS Info d'octobre)

Les articles de ce numéro d'URPS Info vous donneront un aperçu des travaux que mène votre URPS ML.

Carole Thiry-Bour, *Directrice*
Vanessa De Carvalho, *Chargée de mission/secrétaire comptable URPS ML CA*

3ème journée de l'installation en médecine libérale

Jeudi 7 juin se tiendra, à la Faculté de médecine de Reims, la 3ème journée de **l'installation en médecine libérale** à laquelle participeront tant les étudiants, les internes, les remplaçants que les médecins installés.
La journée s'articulera autour de témoignages de médecins installés et d'ateliers pour favoriser la réflexion et les échanges sur la médecine libérale afin de permettre aux futurs ou jeunes diplômés de mieux appréhender leur avenir professionnel.

Cette journée a pour objectif premier de **donner l'envie de s'installer.**

8h30	**Accueil des participants**
9h / 9h30	**Mot d'accueil** Dr ROUSSELOT-MARCHE – Présidente de l'URPS ML CA **Témoignages de deux jeunes installés : Pourquoi s'installer ? Les pièges à éviter**
9h30	**Pause au sein du parc des exposants**
10h	• Atelier 1 : La médecine générale : un travail d'équipe *Quels sont les acteurs de proximité ?* • Atelier 2 : Comment personnaliser sa pratique en la diversifiant ? *Spécialisation possible du généraliste : acupuncture, mésothérapie, autres…* • Atelier 3 : Quelle protection sociale pour les médecins ? *Prévoyance – retraite, il faut y penser quand on est jeune !* • Atelier 4 : Femme Médecin et alors ? *Pour bien concilier sa vie personnelle et professionnelle*
12h	**Cocktail « déjeunatoire » au sein du parc des exposants**
13h	• Atelier 5 : Spécialistes, pourquoi s'installer en libéral ? *Présentation de la profession ?* • Atelier 6 : Les différents types de contrats *Comment exercer ?* • Atelier 7 : Je m'installe, donc je suis ! *Pourquoi les jeunes médecins s'installent en libéral ?* • Atelier 8 : L'optimisation du temps de travail *Comment travailler mieux en étant moins ?*
15h	**Pause au sein du parc des exposants**
15h30	Conférencier : Frédéric PIERRU – Docteur en science politique – Chercheur au CRNS
16h	Débat de clôture : conférencier et institutionnels avec la salle

Cette journée d'échanges, de partages d'expériences entre installés, remplaçants, internes, exposants et avec les représentants des principales institutions, s'inscrit dans la continuité des travaux que nous menons depuis 2007 sur la démographie des professions de santé. Elle offre une vision globale de l'exercice libéral.
La vaste enquête qualitative menée, auprès des médecins qui se sont installés en 2009 et 2010, par la section santé publique et démographie médicale du Conseil National de l'Ordre des Médecins démontre que les principales motivations d'installation sont liées à 73% à l'indépendance de l'exercice et au contact privilégié avec la patientèle. 91% des médecins participants ont répondu favorablement à la question « Seriez-vous prêts à recommander à un jeune confrère d'exercer en secteur libéral ? ».

Cette année, **Frédéric PIERRU, spécialiste des politiques de santé et chercheur au CNRS**, viendra apporter son éclairage sur **la place et l'avenir de la médecine libérale dans le système de santé** et nourrir le débat de clôture auquel sont invités nos partenaires institutionnels de la région.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 29 mai (en retournant le coupon-réponse joint à l'invitation reçue par courrier), mais également par :
Téléphone : 03.26.85.65.00 • Fax : 03.26.85.62.60
Mail : urpsml.ca@orange.fr • Site : www.urml-ca.org

Nous vous attendons nombreux !

Véronique JOSLANT, *Chargée de mission URPS ML CA*

Remise du Prix de thèse 2011

Afin d'encourager la recherche en médecine libérale, l'URPS ML décerne pour la 9ème année consécutive deux prix de thèse d'un montant de 1 500 euros chacun.

Le jury a récompensé le 22 mars dernier, **la meilleure thèse de médecine générale** soutenue en Champagne-Ardenne en 2011. L'heureuse lauréate est Florence FABRY-PONROUCH pour sa thèse intitulée : Evaluation de la prise en charge de l'anorexie mentale à l'adolescence en médecine générale à travers une enquête menée auprès des généralistes de la Marne. La thèse est consultable et téléchargeable sur notre site : **www.urml-ca.org**

Cette année nous avons accueilli dans notre jury le Docteur Yohan N'GUYEN, actuellement AHU en Virologie et ancien CCA en maladies infectieuses pour juger les travaux de médecine générale cette année, en remplacement de Thomas GUILLARD qui finalise son doctorat.

Un prix dédié aux autres spécialités n'a pas été attribué faute de postulant.

L'an prochain, le jury récompensera la meilleure thèse de médecine générale et la meilleure pour les autres spécialités, ayant un lien direct ou indirect avec l'exercice médical libéral ou les soins ambulatoires, soutenues en Champagne-Ardenne en cours d'année.

Le Département de Médecine Générale, pour les thèses de médecine générale, et la Commission du 3ème cycle de la faculté, pour les autres spécialités, ont la charge de présélectionner les thèses. Le formulaire de candidature ainsi que le règlement sont téléchargeables sur www.urml-ca.org

Véronique JOSLANT, *Chargée de mission*

« PDSES » : quèsaco ?

La régulation du système de prise en charge de l'URGENCE a été planifiée par la loi HPST en 2 volets :
- PDSA : Permanence des Soins Ambulatoire, dans le but de désengorger les urgences hospitalières (engorgées par décision ministérielle il y a 15 ans avec la création des UPATOU…)
- PDSES, PDS en Etablissement de Santé, pour certaines spécialités, protocole arbitré par les ARS, s'ils identifient des besoins hospitaliers spécifiques en termes de Santé Publique.

Rappelons que les chirurgiens et anesthésistes avaient obtenu pour certains, le paiement d'astreintes en guise de revalorisation de leurs activités (exil à Londres en 2005)

L'URPS ML CA, qui représente tous les médecins libéraux, généralistes et spécialistes, ne pouvait manquer cette réorganisation.

Pourtant, si elle fut facilement intégrée à l'organisation de la PDSA, il fut bien difficile d'investir le champ de la PDSES, « chasse gardée » des fédérations hospitalières, publique (FHF) et privée (FHP).
Elle intégra cette négociation tardivement pour découvrir un projet très hospitalo-centré (public). Il fallait s'y attendre ! Hormis les cliniques rémoises, fort bien structurées et de longue date, aucune des douze cliniques de la région Champagne-Ardenne ne semblerait être associée à la PDSES, exclusivement réservée aux hôpitaux publics.

Une proposition de négociations locales entre praticiens d'hôpital et de cliniques, dans le but de mettre en pratique ce que la Tutelle ne cesse de réclamer (mutualisation des moyens, humains surtout), s'est trouvée transformée en « participation sur le site de l'hôpital public des praticiens libéraux ». Si certaines activités essentiellement diagnostiques le permettent peut-être, les activités techniques, comme les actes chirurgicaux et l'imagerie, le sont difficilement : aides opératoires, auxiliaires médicaux, matériels chirurgicaux et techniques... la « QUALITE » dont on nous bassine à longueur de temps, passe pour nous, par nos équipes !

Si les médecins libéraux souhaitent travailler ensemble dans le domaine de l' « urgence » (PDS), ils le feront comme par le passé : « allo, tu peux voir mon patient ?», court-circuitant ainsi la belle mécanique onéreuse mise en place par la Tutelle « PDSES » ! Cependant, nous restons très mobilisés sur ce dossier de très haute importance pour le secteur libéral.

Le groupe de travail PDSES URPS ML CA

Permanence des soins Régionale

La mission de Permanence Des Soins prévue selon le Code de la Santé Publique a pour objectif de garantir à tous les habitants de la région un égal accès aux soins de qualité en dehors des heures usuelles d'ouverture des cabinets médicaux. Elle est mise en place avec les médecins libéraux sur la base du volontariat, en coordination avec la permanence des soins hospitalière et les dispositifs d'urgence mis en place par les pouvoirs publics. Pour les libéraux, cette permanence des soins est dite Permanence Des Soins Ambulatoire, répondant aux besoins de soins non programmés de la population. Les besoins de soins immédiats susceptibles d'engager le pronostic vital et/ou fonctionnel, relèvent de l'aide médicale urgente.
Depuis plus d'un an, l'ARS élabore le cahier des charges régional de la Permanence Des Soins. Elle fait appel aux professionnels de santé tant libéraux que publics investis et/ou instruits sur le sujet.
Cette PDSA a deux volets, la sectorisation départementale permettant une effection organisée et la régulation médicale « l'accès au médecin de permanence fait l'objet d'une régulation médicale téléphonique ».

Sectorisation
L'ARS, par l'intermédiaire des CODAMUPS, propose une refonte de la sectorisation dans chaque département à court terme puis à moyen terme (5 ans). Il apparaît que dans nombre de secteurs le peu d'actes effectués lors de la PDSA n'incite pas le volontariat, ni à terme l'installation de jeunes confrères en rural. Le regroupement des secteurs à l'initiative des médecins généralistes locaux permettra une économie tant humaine que financière.
Parmi les départements qui réduisent leur nombre de secteurs, celui de l'Aube propose la création de trois secteurs centrés sur des maisons médicales de garde avec la mise en place d'un dispositif d'effection mobile assurant les visites pendant les heures de PDSA, sous réserve d'une régulation médicale préalable. Le concept d'effecteur mobile donne satisfaction dans les régions où il a été mis en place ; il permet la réalisation des visites dites « incompressibles ».
La mission de l'ARS est d'assurer l'organisation des transports vers les points fixes de garde et ce d'autant que le regroupement des secteurs peut contraindre le médecin effecteur à réaliser des déplacements importants.

Régulation médicale Régionale
Il est apparu nécessaire de mutualiser en région la régulation médicale afin que tout patient puisse être pris en charge par un médecin généraliste régulateur aux heures de PDSA et que tout médecin généraliste puisse participer à la régulation quel que soit son lieu d'implantation dans la région. En effet, il n'existe pas à ce jour une harmonisation, dans les quatre départements de la région, de la réponse à une demande de soins ressentie non urgente.
Pour que le projet puisse être mené à son terme, selon les départements, un renforcement des équipes de régulation et/ou une création d'association de régulateurs sont programmés.
Si aujourd'hui, les médecins régulateurs ont leur poste de travail au sein des Centres de Réception et de Régulation des Appels (CRRA15), le projet prévoit la mise en place d'un outil permettant la régulation délocalisée.
Cet outil, soutenu par les membres de la commission PDSA de l'URPS ML est en cours d'évaluation tant technique que financière par l'ARS. Le principe de délocalisation est la condition « sine qua none » pour une mutualisation des moyens de qualité.
Une association régionale des médecins généralistes régulateurs a été créée REGULIB CA.

Dr Jean-Paul Brulé, *Elu URPS ML CA*

Maisons de Santé Pluridisciplinaires : Panacée ou Poison ?

Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) nous sont présentées comme la panacée à tous nos maux, notamment démographiques.

Ne sonnerait-on, en appliquant ce remède, le glas du libéral ?

Premier point : une instruction de la DGOS précisait les règles d'enregistrement des MSP dans le répertoire FINESS (fichier national des établissements sanitaires et sociaux) et la création d'un observatoire des MSP confié à l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) afin d'analyser les expérimentations des nouveaux modes de rémunération (ENMR) complémentaires ou alternatifs.

Y a-t-il évolution rampante vers le salariat des professionnels de santé, les MSP étant les établissements employeurs, les Nouveaux Modes de Rémunération devenant les salaires des professionnels de santé ?

L'analyse du fonctionnement étant remis entre les mains de l'ATIH, donc de l'hospitalier, n'y aurait-il pas évolution vers un système étatisé, vers la fonctionnarisation ?

Deuxième point : il est demandé aux professionnels de santé de signer des engagements.

Je n'ai pas été en mesure de lire ces documents. Les professionnels de santé que j'ai contactés m'ont parlé d'un vague engagement, purement formel, n'ayant pas de conséquences juridiques ... ???

Dans quel système veut-on engager les professionnels de santé ?

Troisième point : si l'on sait comment intégrer une MSP, personne ne nous dit comment en sortir.

J'ai interrogé lors d'une réunion de la Conférence Nationale des URPS médecins libéraux (CN URPS), aucun médecin présent (venant de toute la France DOM TOM inclus) n'a apporté de réponse, sauf la remarque pleine d'humour du Président de la CN URPS : « les pieds devant ! »

Dans ce contexte très flou (là où c'est flou, il y a un loup grand-mère de Martine AUBRY) on ne peut qu'inviter les professionnels de santé candidats à intégrer une MSP avec la plus grande prudence.

Dr Jean-Marc WINGER, *Vice-Président URPS ML CA*

Santé orale des résidents en établissements

De nombreuses études sur l'état de santé bucco-dentaire des personnes âgées résidents en établissement concluent à une hygiène bucco-dentaire insuffisante et à des besoins en soins dentaires méconnus et non satisfaits. Elles soulignent le retentissement d'un état bucco-dentaire médiocre sur l'état de santé général et la qualité de vie des personnes âgées.

La dégradation de la santé orale des résidents perturbe leurs capacités relationnelles et psycho-sociales.

La région Champagne-Ardenne compte 143 établissements accueillant des personnes âgées dépendantes avec une capacité d'environ 11 000 lits. Afin de répondre aux besoins de cette population résidente en établissement, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a décidé de mettre en place un programme de santé publique en partenariat avec les établissements et les professionnels de santé.

Ce programme de santé publique a pour objectif l'amélioration de la santé bucco-dentaire des résidents en établissements. Il intègre toutes les dimensions de la problématique : prévention, hygiène et accès aux soins. Il place au centre de sa stratégie le résident et l'équipe soignante.
Des réunions de sensibilisation et d'information à la santé orale destinés aux médecins coordonnateurs, médecins traitants, personnel de direction, équipes soignantes seront dispensées par les partenaires du groupe santé orale.

Des actions visant à améliorer l'organisation de l'accès aux soins bucco-dentaires en partenariat avec les caisses d'Assurance Maladie, l'Ordre et l'URPS des chirurgiens-dentistes seront conduites.

Le groupe de santé orale est constitué de professionnels de santé issus :

- Du Groupe Hospitalier Aube Marne
- De l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurances Maladie du Nord-est (UGECAM-NE : CRFA de Charleville Mézières)
- Du Réseau Gériatrique Régional en Champagne-Ardenne (RéGéCA),
- De l'antenne régionale du Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales-Est (CCLIN)

L'interdisciplinarité a pour objectif d'assurer l'efficience d'une prise en charge de qualité sur les territoires.
Garantir la santé orale des résidents nécessite de mobiliser tous les professionnels concernés. Fort de cette expérience, un programme analogue sera déployé à l'attention des personnes en situation de handicap.
Référent : Dr Christian, Place chirurgien-dentiste conseil ARS.

Le Groupe de travail Santé orale des résidents en EHPAD

Mars bleu 2012 : tous mobilisés contre le cancer colorectal

La campagne Mars bleu 2012 a été lancée, jeudi 1er mars, lors d'une conférence de presse organisée au ministère de la Santé. L'occasion de rappeler l'importance du dépistage de ce cancer, à l'origine de plus de 17 000 décès chaque année.

Le COLON TOUR® 2012 en Champagne-Ardenne

Le Réseau régional de cancérologie de Champagne-Ardenne – ONCOCHA, en partenariat avec les structures de gestion des cancers des quatre départements de la région, l'URPS ML CA, l'ARS, le Conseil régional et avec le soutien de la Ligue Nationale contre le cancer, la Société Française d'Endoscopie Digestive (S.F.E.D.) et la fondation d'Aide et Recherche en Cancérologie Digestive (A.R.CA.D), ont organisé des journées d'information sur la place du dépistage et de la prévention du cancer colorectal grâce à l'exposition d'un côlon gonflable géant :

- le 21 mars 2012 à Troyes,
- le 22 mars 2012 à Chaumont,
- le 23 mars 2012 à Chalons,
- le 24 mars 2012 à Sedan,

REPORTAGE : Une journée sur Le COLON TOUR® 2012 avec le Dr Didier JOSEPH – médecin généraliste à Chalons en Champagne et élu URPS ML CA

9 heures :
Par une superbe matinée ensoleillée, chacun s'affaire à ses occupations : le responsable du matériel est arrivé dès 6 heures du matin afin de monter le chapiteau, protection obligatoire du colon en cas d'intempéries. Le voilà installé, prêt à accueillir les visiteurs.
Les employés municipaux venus pour baliser et sécuriser la place Foch, regardent un peu étonnés ce drôle d'objet.
Puis arrivent les bénévoles sans qui l'opération Mars Bleu ne serait pas. Les docteurs THIRION et ARNOLD – Médecins coordonnateurs de la structure de gestion des cancers de la Marne (ADPS 51) déploient leur caliquot et mettent une dernière main pour ranger le matériel d'information qui sera gracieusement distribué aux visiteurs qui le désirent.

9h30 :
Je salue le Dr ABDELLI - Gastroentérologue, occupé à revêtir le sweat bleu que chacun mettra, signe de reconnaissance des participants à cette journée, bientôt rejoint par le Dr LOUVET - Gastroentérologue.

10 heures :
Tout est prêt. Brigitte LAVOLÉ – Coordinatrice Administrative ONCOCHA rassemble tout le monde. Le Dr ARNOLD précise le rôle de chacun :

- les 4 étudiants de Reims School Management seront chargés d'attirer le chaland,
- les bénévoles remettront les documents aux patients intéressés, les aideront à remplir le quizz et leur donneront en guise de remerciement un bracelet bleu ou un stylo azur signé La Ligue,
- enfin les médecins, animateurs bénévoles, feront visiter le fameux côlon géant par petit groupe de 2 à 4 personnes afin de ne pas risquer l'occlusion.

10h15 :
Les choses sérieuses commencent avec l'arrivée du premier visiteur, bientôt suivi par un couple... après quelques hésitations, les choses se mettent rapidement en place et chacun fait en sorte que tout se passe au mieux. Les quizz se remplissent, le nombre de visiteurs est noté, chacun repart avec ses documents, son cadeau et les réponses aux questions qu'il se posait (ou pas) avant de faire le tour du colon.

11 heures :
Comme prévu, un point presse est organisé avec Mr BOURG-BROC-MAIRE de Châlons en Champagne, qui reprend avec clarté les buts de cette opération, suivi par le Dr ABDELLI vantant les mérites du dépistage précoce du cancer colorectal. Le Dr THIRION clôture cette intervention avec le rappel des chiffres du dépistage dans la Marne, félicitant les protagonistes pour la 3ème place nationale que tient notre département.

12 heures :
La relève se fait avec les Drs GOBERT-Gastroentérologue et RIGAU-Médecin généraliste qui assureront la permanence du déjeuner avec le Dr ABDELLI.

Au cours de l'après-midi :
Les réactions à cette manifestation sont toutes très positives, la peur du dépistage est souvent dissipée et quelques-uns en profitent pour avoir un avis sur un problème personnel. La grande majorité des visiteurs ont la cinquantaine voire beaucoup plus ; les plus jeunes ne se sentent pas encore concernés par le dépistage mais assurent qu'ils relaieront les informations auprès de leurs parents.

17 heures :
Il est temps de ranger le matériel car demain, Mars Bleu est attendu à Sedan où une nouvelle opération est prévue. Nous avons vu plus de 200 personnes au cours de cette journée et souhaitons le même succès à nos amis des autres départements de la région.

Vanessa DE CARVALHO, *Chargée de mission URPS ML CA*
Dr Didier JOSEPH, *Médecin généraliste Elu URPS ML CA*

Les médecins généralistes demandent plus de formations en cancérologie

Dans notre URPS Info du mois d'octobre 2011, nous vous avions fait part des résultats de l'enquête « **Place du Médecin traitant dans le traitement du patient atteint de cancer** ». Cette enquête a été menée en mars 2011 à l'initiative du réseau de cancérologie ONCOCHA, du réseau de soins palliatifs RéCAP et de l'URPS des Médecins Libéraux de Champagne-Ardenne.
L'objectif était de connaître les appréciations et les attentes, d'identifier les besoins et les problèmes que les médecins généralistes rencontrent au quotidien dans la prise en charge des patients atteints de cancer.
Les résultats de cette enquête ont montré que 2/3 des médecins généralistes expriment le besoin d'une formation en cancérologie, en souhaitant majoritairement une formation de type FMC.
Les sujets les plus souvent cités sont :

- Les soins de support en cancérologie, les soins palliatifs en cancérologie
- la douleur en cancérologie
- les urgences en cancérologie
- l'oncogériatrie.

Les réseaux Oncocha, RéCAP et l'URPS ML ont informé les Présidents de FMC des médecins généralistes de la région de ces résultats afin qu'ils puissent répondre aux besoins de formation en cancérologie. Les réseaux ont également proposé leur soutien aux FMC par la présence d'experts prêts à animer des soirées dans la région.

Par ailleurs, **un séminaire autour des thèmes soins palliatifs et soins oncologiques de support est organisé.**

Prise en charge du Cancer à Domicile

Soins de supports, Soins palliatifs et Soins urgents

Vendredi 8 juin 2012 – 16h30 à 19h
Samedi 9 juin 2012 – 9h à 12h

Colombey-les-Deux-Eglises
Auditorium du mémorial
Charles de Gaulle

Inscription gratuite obligatoire
Organisé par

Vendredi 8 juin 2012 : 16h30 – 19h

16h30 : Accueil des participants
17h – 18h30 : Douleur et Soins palliatifs à domicile
Douleur, soins palliatifs, soins de support :
Une triade supportable ? Quelques repères ...
C. DEVAUX (EMSP St Dizier)
C. COULON (EMSP Sud Haute-Marne site de Chaumont)
18h30 – 19h : Questions – réponses
Dîner

Samedi 9 juin 2012 : 9h – 12h30

9h – 9h30 : Introduction, Activité Physique et Cancer
N. Jovenin et les membres du CMES de Chaumont
9h30 – 10h45 : Effets indésirables des traitements
Toxicité dermatologique des biothérapies ciblées (O. BOUCHÉ)
Gestion de la fatigue (C. BRAMI)
Mucite et candidose (R. THIVET)
Nausées vomissements (N. JOVENIN)
Anémie et cancer (M. DIAZ)

10h45 – 11h15 : Pause
11h15 – 12H15 : "Urgences en cancérologie"

Aplasie fébrile (B. SIMON)
Compression médullaire (K. MADI)
Hypercalcémie (P. SOIBINET)
Thromboses veineuses profondes (Ph. NGUYEN)
Déjeuner

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Dr Nicolas JOVENIN – Médecin coordonnateur ONCOCHA :
Tél. : 03 26 36 94 07 • Email : jovenin@oncocha.org
Courrier : Oncocha - 3 rue de l'Université BP 2081 – 51093 Reims cedex

Les bulletins d'inscriptions à ce congrès sont disponibles sur le site Internet de l'URPS ML : www.urml-ca.org

Vanessa DE CARVALHO, *Chargée de mission URPS ML CA*

Réseau Sport Santé Bien-Être : le tour de la Champagne-Ardenne continue

Le Réseau Sport Santé Bien-Être (RSSBE) est toujours sur sa lancée pour aller présenter ses outils à travers la Champagne-Ardenne. L'intérêt du réseau est de rendre possible la pratique d'une activité physique et/ou sportive Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive :

- **Pour qui ?** Pour toute personne, quel que soit son âge, sédentaire, porteuse ou non de pathologie chronique (obésité, diabète, hypercholestérolémie, hypertension artérielle, asthme,...), ou d'un handicap (physique ou social).
- **Où ?** Dans un club sportif de proximité
- **Avec qui ?** Un éducateur sportif formé par le mouvement sportif (comité régional olympique et sportif et ses comités départementaux)au Sport-Santé

L'objectif est de **mettre en lien** les patients et leurs médecins avec les offres d'éducation et d'accompagnement à l'activité physique et d'**orienter** ces nouveaux pratiquants vers les associations sportives reconnues par le réseau.

Après les soirées de Reims et de Chalons en Champagne, c'est à Charleville-Mézières que le **Réseau Sport Santé Bien-Être** de Champagne-Ardenne en partenariat avec l'**Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins Libéraux** (URPS ML) a organisé une soirée de présentation du réseau et des outils qu'il met à la disposition des médecins le **jeudi 5 avril 2012 à 20h30 au Centre Médico Sportif.**

Cette soirée a été une nouvelle fois l'occasion de présenter et d'expliquer le dispositif mis en place : permettre au médecin d'informer ses patients, ayant une pathologie chronique, de la possibilité de réaliser une activité physique. La particularité du Centre Médico Sportif de Charleville est qu'ils ont la possibilité de réaliser sur place une épreuve d'effort à la demande du médecin traitant si celle-ci était nécessaire.Une vingtaine de médecins généralistes et spécialistes ont participé à cette réunion.

Une réunion d'information du RSSBE est en cours de préparation pour la ville d'Epernay (septembre 2012)

La boîte à outil du Réseau à votre disposition

Des outils pour évaluer le niveau d'activité physique (questionnaire RICCI&GAGNON) ou la motivation du patient (questionnaire PROCHASKA/DI CLEMENTE) à faire du sport sont à votre disposition dans la boîte à outils que propose le RSSBE.

Cette boîte à outils contient également :
- La charte du RSSBE
- Le bulletin d'adhésion au RSSBE du patient comprenant les coordonnées de l'éducateur médico sportif.
- Le Pass bien-être qui est un carnet de liaison entre l'usager, le professionnel de santé et le milieu sportif dans lequel évolue le patient.

Vous pouvez retrouver le contenu de cette boîte à outil sur le site Internet de l'URPS ML : www.urml-ca.org

Le parcours est le suivant :

1. Vous proposez à un patient ayant une pathologie chronique de faire une activité physique et ou sportive.
2. Vous pouvez vous aider des questionnaires proposés par le réseau dans sa boîte à outil, ou tout simplement,adresser votre patient vers l'éducateur médico sportif dont les coordonnées figurent au dos du bulletin d'adhésion au RSSBE du patient.
3. L'éducateur médico sportif informe, évalue le patient et propose une orientation d'activité au Médecin traitant du patient.
4. Le médecin traitant revoie le patient à l'issu de ce bilan, afin de réaliser le certificat de non contre-indication à la pratique de l'activité physique proposée, avec les réserves qui s'imposent à l'état de santé du patient.
5. Le patient s'inscrit dans le club choisi et adapté à sa pathologie chronique.
6. Tous les ans, une évaluation est effectuée par l'éducateur médico sportif pour faire le point avec le patient et transmettre un rapport au médecin traitant.

A ce jour, 220 patients sont inclus dans le Réseau Sport Santé Bien-Être et bénéficient d'une activité.

Dr Emmanuel CONTAMIN, *Vice-Président du Réseau*
Vanessa DE CARVALHO, *Chargée de mission URPS ML CA*

FOCUS : Dans le cadre de ces sessions d'échanges pluri disciplinaires, le réseau CARéDIAB organise également une présentation du RSSBE. Le but du réseau CARéDIAB est d'améliorer la qualité des soins apportés aux patients diabétiques en facilitant la coordination des professionnels médicaux et paramédicaux (médecins, infirmières, diététiciennes, podologues...).

Ces sessions de coordination sont le cœur du réseau : elles sont un espace pluriprofessionnel de rencontre, de partage et d'information. Elles participent ainsi au décloisonnement des pratiques. C'est dans cette philosophie de travail en équipe que la place d'un partenariat entre les deux réseaux est toute naturelle. L'objectif commun étant de renforcer les offres de soins et le tissage de professionnels de santé autour d'un même patient.

A ce jour, deux sessions avec la participation du réseau RSSBE ont déjà été réalisées sur la ville de Reims. Les professionnels ont pu se mettre en situation et tester les activités physiques proposées pour des patients diabétiques.

La prochaine rencontre sur ce thème aura lieu à Chalons en Champagne jeudi 21 juin 2012 de 8h45 à 12h30.

Pour y participer, il suffit de contacter le réseau CARéDIAB par téléphone : 03 26 82 88 85 ou par email : carediab.reseau@wanadoo.fr

BIREBENT Matthieu, *Chef de projet ADDICA CARéDIAB*

Pour arrêter de fumer : le « Coup de Pouce » d'ADDICA

Depuis le début de l'année 2012, grâce au soutien de l'INCA, de la ligue contre le cancer et du réseau de cancérologie ONCOCHA, le réseau addictions précarité met à disposition des médecins de Champagne-Ardenne, un nouvel outil pour aider leurs patients à arrêter de fumer : le dispositif « Coup de Pouce ».

La Champagne-Ardenne reste l'une des régions de France où l'on meurt le plus du cancer. En effet, les cancers du poumon majoritairement liés à la consommation du tabac constituent la première cause d'années de vie perdues et d'affections longues durées chez les hommes et les femmes. Dans notre région, on compte plus de 60,4 nouveaux cas par an pour 100 000 hommes (incidence (taux standardisée monde) du cancer du poumon dans les régions françaises en 2005, inca), on retrouve deux fois plus de fumeurs parmi les personnes les plus fragilisés.

Quels sont les patients qui peuvent bénéficier d'un « **Coup de Pouce** » ?
> Les personnes isolées et/ou en difficulté (chômage, emploi précaire, revenus faibles, personnes isolées ou ayant vécu une rupture)
> Souhaitant arrêter de fumer
> Exprimant une crainte relative aux coûts du traitement.

Quelles sont les aides proposées au **patient** ?
> Un soutien financier à hauteur de 28 € pour l'achat des premiers substituts nicotiniques.
> Une prise en charge de trois séances motivationnelles chez un psychologue formé (en fonction des territoires) par le réseau au sevrage tabagique (5 € de contribution par séance restant à la charge du patient)
> Une orientation sociale.

Quelles sont les aides apportées au **prescripteur** ?
> Un outil d'aide à la coordination du sevrage tabagique (dossier informatique partagé)
> Un accompagnement du médecin, à son cabinet, à la mise en place du Coup de Pouce
> L'accompagnement au sevrage tabagique nécessitant une consultation dédiée, le réseau indemnise de 25 € les médecins libéraux en plus de leur consultation classique.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce dispositif, vous pouvez contacter Fabien Gavage, chargé de projet, au **06 30 78 85 52** ou l'équipe du réseau ADDICA au **03 26 82 88 84.**

Réseaux de Santé ADDICA & CARéDIAE

Fabien GAVAGE,
Chargé de projet ADDICA CAREDIAB

Votre URPS ML propose des services à la profession

Rencontre compagnonnage
Des médecins élus de l'URPS ML proposent sur rendez-vous et bénévolement, de partager leurs expériences, d'accompagner en les conseillant, les futurs médecins ayant envie de s'installer.

Entraide professionnelle
Besoin d'une écoute, d'un soutien, d'un appui personnalisé, votre URPS ML vous propose, sur rendez-vous, un accompagnement avec un confrère (bénévole) qui saura vous orienter.
Cette entraide concerne également le versant juridique de votre profession.

N'hésitez pas à nous contacter : 03 26 85 65 00

Des outils d'aide à la gestion de la carrière sont également consultables et téléchargeables sur notre site http://www.urml-ca.org/

L'Association d'Aide Professionnelle aux Médecins Libéraux (AAPML) propose aux médecins libéraux en difficulté psychologique dans l'exercice de leur profession, **un service d'aide téléphonique anonyme par des psychologues cliniciens disponibles 24h/24h, 7 jours /7.**

Les élus de l'URPS ML CA ont décidé de soutenir cette action.
Contactez le : 0826 004 580

Pour plus de détails sur l'AAPML, consultez le site www.aapml.fr

Démarrage de « START-HPV » dans le département des Ardennes :

Les premières invitations des femmes de 25 à 65 ans résidant dans les Ardennes n'ayant pas réalisé de frottis cervico-utérin depuis au moins 3 ans viennent d'être envoyées par la Société Ardennaise de Cancérologie, dans le cadre de l'étude START-HPV (dépistage primaire du cancer du col de l'utérus par recherche HPV).
L'adhésion de tous les praticiens : médecins généralistes, gynécologues est vivement souhaitée pour la réussite de ce programme de dépistage organisé expérimental innovant, financé par l'Institut National du Cancer (INCa) et la Région Champagne-Ardenne. Pour ceux d'entre vous qui ne souhaitent pas effectuer les frottis, merci de bien vouloir adresser les femmes concernées munies de leur invitation à un gynécologue.

Nous vous rappelons que la réalisation du frottis cervico-utérin de dépistage au cabinet médical est dorénavant cotée : ...

N'hésitez pas à contacter la Société Ardennaise de Cancérologie pour tout renseignement complémentaire. Adresse : 6 Avenue Forest 08000 Charleville-Mézières • Tél. : 03.24.59.27.09 • Fax : 03.24.59.42.33 •
E-mail : sac08@magic.fr • Site Internet : www.sac08.fr

SOCIÉTÉ ARDENNAISE DE CANCÉROLOGIE

Dr Elisabeth ROUSSELOT-MARCHE, *Présidente SAC 08*

Informez-vous en ligne sur www.urml-ca.org

Informer les médecins libéraux ainsi que nos partenaires est une des missions majeures de l'URPS ML.

Le site de l'URPS ML CA se veut une source d'information disponible en continu pour tous les médecins de la région. Nous comptabilisons **102 830 visites** depuis sa création en mars 2009, avec un record d'affluence pour le mois de février 2011 avec 4 426 visiteurs.

Vous trouverez en page d'accueil les dernières **actualités** du monde médical (livret « Exercer aujourd'hui la médecine générale », guides méthodologiques du Ministère sur les trois schémas régionaux, liste des logiciels compatibles DMP...), les événements à venir dans l'**agenda**, la **documentation** classée par thèmes, ainsi que tous les projets et les actions de l'URPS ML à travers les **commissions**, et aussi de nombreux documents à télécharger (« URPS Info », Prix de thèse, textes officiels, vidéos de la Journée de l'Installation du 9 juin 2011 en attendant celle du 7 juin 2012, programmes ....).

De nouvelles rubriques ont vu le jour : « Gestion de carrière : mode d'emploi » regroupe conseils et infos pour ceux qui veulent s'installer et s'informer tout au long de leur carrière ; est en ligne également la « boîte à outils » du Réseau Sport Santé Bien-Être.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions par le biais de la rubrique « Contact », nous ne manquerons pas de vous répondre.

Et comme un site vaut mieux qu'un long discours, nous vous donnons rendez-vous sur *www.urml-ca.org* dès maintenant ...

Hélène Micherolli, *Secrétaire de direction URPS ML*